

STOP AU CHOCOLAT AMER !!



Ensemble,
élevons la
voix contre
le travail
forcé des
enfants !

**AUJOURD'HUI LES ENFANTS SONT EXPLOITÉS POUR
NOTRE CHOCOLAT !**

Les chiffres que l'on nous cache :

- ➊ Plus de 250 000 enfants sont utilisés dans les plantations de cacao,
- ➋ 15 000 enfants d'Afrique de l'Ouest, âgés de 9 à 16 ans, ont fait l'objet de trafics humains afin de grossir la main d'œuvre des plantations de cacao, de café et de coton.

**CELA NOUS CONCERNE, AGIR C'EST POSSIBLE !
NOUS SOMMES UN MAILLON DE LA CHAÎNE CACAOYÈRE !**

**Assurer une vie décente pour l'ensemble des salariés de cette chaîne, ça com-
mence au sein de notre entreprise :**

- ➊ Par l'information des salariés concernant les fournisseurs, les sous-traitants de l'entreprise,
- ➋ Par le développement de la coopération et de la coordination des salariés de la filière cacaoyère,
- ➌ Par la labellisation et le dialogue social.

STOP AU CHOCOLAT AMER !!



**Ensemble élevons la voix pour que LES
LIBERTÉS SYNDICALES SOIENT RE-
SPECTÉES sur l'ensemble de la chaîne
cacaoyère**

CONSTAT :

**Les salariés agricoles en Afrique sont souvent isolés. Il s'en suit que les syndicats sont sou-
vent absents ou inopérants et les droits sociaux des salariés sont quotidiennement bafoués !
Les chiffres que l'on nous cache :**

- Exploitations : 90% de la population mondiale de cacao provient de petites fermes de 2ha à 5ha.
- Population : 40 millions de personnes dépendent du cacao pour vivre (producteurs, travail-
leurs, familles)

Ces petites structures permettent difficilement le développement de l'implantation syndicale.

POURQUOI AGIR ?

La défense des libertés syndicales permet d'assurer un travail décent aux salariés de la chaîne
cacaoyère. C'est par conséquent conduire à l'éradication du travail forcé des enfants.
La défense des libertés syndicales, c'est aussi lutter grâce à la coopération syndicale contre les
délocalisations.

COMMENT AGIR ?

**Nous sommes des acteurs de la chaîne cacaoyère ! Je pense à toi, je pense à moi !
Ensemble, construisons un monde meilleur !**

- Impliquons-nous ! Renseignons nous ! En passant par nos élus, (DP, DS/ CE/ CEE/CCE...) de-
mandons à la direction à ce que soit inscrit dans les chartes de bonnes conduites une clause sur
le respect des libertés syndicales pour l'ensemble de la chaîne cacaoyère (sous traitants...)
- Développons les initiatives de la direction pour la défense des libertés syndicales, pour la
garantie d'un travail décent et pour l'éradication du travail forcé des enfants (signatures d'ac-
cords cadres internationaux, labellisation, chartes de bonnes conduites)

**ASSURER LE RESPECT DES LIBERTÉS SYNDICALES POUR
TOUS, ici et là bas, relève de notre responsabilité !
C'est combattre l'exploitation des enfants au travail !**

